

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 6 septembre 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- Pause
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Demande à la CPTAQ – Michel Mallet
 - Appui à la Paroisse de Plessisville – subvention fédérale
 - Subvention pour ingénieur – MRC de l'Érable
 - Demande commune de soumissions publiques – matières résiduelles
 - Amendement au protocole d'entente pour les éoliennes de 2007
 - Convention d'engagement d'un représentant de chantier
 - Contrat relatif à l'utilisation des emprises publiques aux fins de construction d'un parc éolien
 - Contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public
 - Émission des constats d'infraction – projet éolien
 - Droit de passage au Club des motoneigistes du lac William
 - Colloque ADMQ
 - Avis de motion : règlement régissant la période de questions
 - Avis de motion : règlement concernant la tarification des services de loisirs
 - Achat d'une pompe pour l'effluent
 - Projet d'asphaltage des accotements (rue Principale)
 - Location de la cage de sécurité
 - Invitation de la Coop de solidarité du Marché public de l'Érable
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2^e période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

Ajout du point suivant : système téléphonique

2011-09-233 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-234 Interspersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les

points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-235 Adoption des procès-verbaux

M. Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts en rapport avec la résolution numéro 2011-08-231 (entente travaux préliminaires - éoliennes), laquelle a été adoptée à la séance spéciale du 29 août 2011 et où il était absent. Il se retire et s'abstient de voter.

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2011 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 29 août 2011, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2011 et le procès-verbal de la séance spéciale du 29 août 2011, tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers ayant le droit de vote sur cette question, le maire n'ayant pas voté.

M. Tardif reprend sa place à la table du conseil.

Le maire invite les 14 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2011-09-236 Prévisions de sorties

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
D. Langlois avocat		Thetford Mines	31-08-2011
J.C. Gagnon avocat		Thetford Mines	31-08-2011
B. Barlow avocat		Thetford Mines	31-08-2011
R.Vigneault avocat		Thetford Mines	31-08-2011

2011-09-237 Demande de Michel Mallet (CPTAQ)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la présente demande vise l'utilisation d'une partie des lots 556 et 557 du rang 7 du canton Halifax à une fin autre que l'agriculture, soit pour un centre récréo-touristique de plein air avec des activités variées telles la photographie, l'ornithologie, découvrir l'art de la nature;

Attendu que l'inspecteur en bâtiment et en environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

Attendu que la partie de terrain visée est une ancienne gravière qui fut réaménagée selon les règles de l'art;

Attendu que cette partie de terrain n'a jamais eu un fort potentiel pour l'agriculture en étant en gravier;

Attendu que le projet visé se situe entre le ruisseau et la rivière, soit l'ancien site de la gravière;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-

Ferdinand appuie la demande présentée par M. Michel Mallet auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir l'autorisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 556 et d'une partie du lot 557 du rang 7 canton Halifax pour l'implantation d'un centre récréo-touristique de plein air sous réserve de toutes les autres autorisations nécessaires pour ledit projet. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-238

Subvention - programme fédéral

Considérant le mauvais état du réseau routier des municipalités rurales;

Considérant que les programmes précédents ne permettaient pas d'avoir accès à des aides pouvant combler le besoin financier de mise à niveau des routes municipales;

Considérant que pour les municipalités rurales, le réseau routier des municipalités constitue l'essentiel des infrastructures;

Considérant l'accent mis sur les infrastructures d'aqueduc et d'égout lors des précédentes aides financières;

Considérant que le gouvernement fédéral envisage de mettre en place un nouveau plan d'investissement à long terme pour les infrastructures municipales;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu de demander que figure au sein du prochain plan d'investissement à long terme pour les infrastructures municipales du gouvernement fédéral, la possibilité pour les municipalités rurales d'avoir accès à une aide financière équitable afin de remettre à niveau leur infrastructure routière;

Que copie de la présente demande soit expédiée à M. Christian Paradis, à M. James Flaherty, à la F.Q.M., à la MRC de l'Érable et à Mme Sylvie Roy. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-239

Subvention pour ingénieur - MRC de l'Érable

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'informer la MRC de l'Érable que la municipalité de Saint-Ferdinand est intéressée à participer au volet 3 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour l'obtention d'une aide financière du gouvernement du Québec pour l'implantation et le maintien d'expertise technique (ingénieur) en région. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-240

Demande commune de soumissions publiques - matières résiduelles

Attendu que le contrat de la municipalité pour la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables vient à échéance le 31 décembre 2011 ;

Attendu que la MRC de L'Érable a formé un comité de matières résiduelles qui a exploré plusieurs scénarios possibles en lien avec le renouvellement des contrats ;

Attendu que le comité de la MRC de L'Érable propose de réunir les municipalités ensemble pour procéder à un appel d'offres commun en confiant la responsabilité à la Ville de Plessisville ;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif que le conseil de la municipalité de

Saint-Ferdinand délègue sa compétence à la ville de Plessisville pour pouvoir procéder à un appel d'offres commun pour le renouvellement du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand conserve la responsabilité de conclure le contrat suite à l'acceptation de la soumission par la Ville de Plessisville;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à défrayer une partie des coûts afférents à l'élaboration du devis ainsi qu'à la conduite du processus d'appel d'offres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Messieurs Clermont Tardif et Jean-Claude Gagnon et madame Guylaine Blondeau déclarent être susceptible d'être en conflit d'intérêt sur les 5 prochains sujets. Ils se retirent et s'abstiennent de voter.

2011-09-241

Amendement au protocole d'entente intervenu entre la MRC de l'Érable, Éoliennes de l'Érable, les municipalités de Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie d'Halifax et Saint-Pierre-Baptiste, la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand approuve le contenu de l'amendement au protocole d'entente intervenu entre la MRC de l'Érable, Éoliennes de l'Érable, les municipalités de Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie d'Halifax et Saint-Pierre-Baptiste, la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et autorise le maire Donald Langlois et la directrice générale Sylvie Tardif à signer pour et au nom de la municipalité ledit amendement. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

2011-09-242

Convention pour l'engagement d'un représentant de chantier

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand approuve le contenu de la convention pour l'engagement d'un représentant de chantier entre la MRC de l'Érable, les municipalités de Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie d'Halifax

et Saint-Pierre-Baptiste, la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et Éoliennes de l'Érable inc. et autorise le maire Donald Langlois et la directrice générale Sylvie Tardif à signer pour et au nom de la municipalité ladite convention. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

2011-09-243 Contrat relatif à l'utilisation des emprises publiques aux fins de construction d'un parc éolien

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu que le conseil municipal autorise l'utilisation des chemins municipaux aux fins de construction d'un parc éolien tel que défini dans l'entente intitulée *Contrat relatif à l'utilisation des emprises publiques aux fins de construction d'un parc éolien* et autorise à cette fin, le maire, monsieur Donald Langlois ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sylvie Tardif, à signer ladite entente conditionnellement à ce que le chemin Gosford et le rang 10 soient ajoutés à la liste des Tronçons Autorisés et que l'Annexe E soit corrigé en remplaçant « Épaisseur de 4-6" de gravier » par « Épaisseur de 6" de gravier ». Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

2011-09-244 Contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que le conseil municipal autorise l'occupation et le passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public aux fins de construction d'un parc éolien tel que défini dans l'entente intitulée *Contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public* et autorise à cette fin, le maire, monsieur Donald Langlois ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sylvie Tardif, à signer ladite entente. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

2011-09-245 Émission des constats d'infraction - projet éolien

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser monsieur Jean Gardner, inspecteur/surveillant des travaux et/ou madame Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière à émettre les constats d'infraction relatifs à l'utilisation des emprises publiques de la municipalité de Saint-Ferdinand par Éoliennes de l'Érable. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

MM. Clermont Tardif et Jean-Claude Gagnon ainsi que Mme Guylaine Blondeau reprennent leur place à la table du conseil.

2011-09-246

Droit de passage au Club des motoneigistes du lac William

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accorde au Club des motoneigistes du lac William inc. un droit de passage aux fins de permettre la circulation en motoneige et en véhicule d'entretien sur les sentiers qui passent sur notre territoire, soit vis-à-vis les lots 182, 183, 184 et 185 du rang 4, vis-à-vis les lots 97 et 98 du rang 2, vis-à-vis les lots 6, 7 et 8 du rang 1, le passage de sortie du lac situé sur la route des Chalets (lot no 651-38), le passage de sortie du lac situé sur la route 165 à la hauteur de la route Fréchette et sur la Côte de l'Église pour se rendre aux sentiers de motoneige lorsque la circulation sur le lac est impossible ainsi que sur l'accotement de la route Langlois partant de l'intersection de la route 165 jusqu'au lot 615-2 (Pierre Allaire) sur une distance de 0,4 km et sur l'accotement de la rue Principale partant de l'intersection de la route 165 (au nord du village) jusqu'au lot 619-P (station de pompage du secteur 3000 - Manoir) sur une distance de 0,6 km; que cette permission est accordée pour un an à partir du 6 septembre 2011 et que le maire Donald Langlois et la directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Tardif soient autorisés à signer les documents requis. Il est de plus résolu que la signalisation installée pour ces traverses soit conforme aux normes du ministère des Transports. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-247

Colloque ADMQ

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser les directrices Michèle Lacroix et Sylvie Tardif à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 20 et 21 octobre 2011 à Saint-Agapit et de défrayer les frais d'inscription de 100 \$ par personne et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT RÉGISSANT LA PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Gérard Garneau, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement régissant la période de questions.

AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES DE LOISIRS

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement concernant la tarification des services de loisirs.

2011-09-248 Achat d'une pompe pour l'effluent

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'acheter une pompe pour l'effluent auprès de Traitement d'eau Bois-Francs inc. au coût de 863.55 \$ (taxes incluses) selon leur soumission du 2 septembre 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-249 Travaux de pavage (chemins municipaux)

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander des soumissions pour les travaux de pavage sur certains chemins municipaux et sur l'accotement de la rue Principale. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-250 Système téléphonique

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'entreprendre les démarches pour modifier le système téléphonique du bureau municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 14 personnes présentes à la 2e période de questions.

2011-09-251 Rapport d'environnement

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'août 2011 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-252 Achat de butées

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'acheter des butées auprès de Ciments Taschereau pour un montant approximatif de 900 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-253 Demande de prix - arpenter route Dussault

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de demander des prix auprès de deux arpenteurs géomètres pour arpenter la route Dussault à partir de l'intersection de la route du Domaine du Lac sur une longueur approximative de 2,5 kilomètres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-254 Rapport de voirie

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'activités d'août 2011 tel que présenté par Claude Bergeron, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-255 Présentation des comptes

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver et de payer les comptes

du mois d'août 2011 tels que présentés pour un montant de 136 990.40 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-09-256

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 21h15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière